

Compte-Rendu de la Séance du Conseil Municipal du
24 janvier 2018

Convocation affichée le 19 janvier 2018

1) **COMPTE-RENDUS DES DECISIONS DU MAIRE**

2) **DELIBERATIONS:**

- Vente de terrain à la SNC ENCLOS DESQUERRE (partie de la parcelle C-438)
- Convention de Projet Urbain Partenarial avec la SNC ENCLOS DESQUERRE
- Convention de mise à disposition de personnel au profit du SMEA 31
- Adoption du rapport sur la qualité du service et du prix de l'eau. Exercice 2016.
- Bail emphytéotique avec l'Office Public de L'Habitat 31
- choix des entreprises pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux
- Réactualisation de la convention d'utilisation des locaux avec l'association

Villariès-Omnisport Pétanque

3) **COMPTE-RENDUS DES DELEGUES**

4) **QUESTIONS DIVERSES**

Etaient présents :

M. ROUMAGNAC Léandre, Mme HEITZ Monique, Mme NOUVEL Odile, M. BARBES Alain, M. BERTAGNA Alain, M. BOISSIERE Sébastien, Mme DEL CARMEN Elodie, M. LAURIOL Éric, Mme MERLY Marie-Ange, Mme PERLEMOINE Anita. M. SAINGIER Hervé

Procuration(s) :

M. BURET Jean-Philippe donne pouvoir à M. Éric LAURIOL. M. COURRIER Laurent donne pouvoir à M. ROUMAGNAC Léandre

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BARIZZA Pascale, Mme TAUDOU Marjorie

Mme Monique HEITZ a été nommée secrétaire

La séance est ouverte à 21h00 sous la présidence de M. le Maire.

M. le Maire demande si des remarques sont à apporter au compte rendu du dernier conseil municipal du 15 novembre 2017. Aucune remarque n'étant demandée, M. le maire demande l'approbation du compte-rendu qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à rajouter une délibération relative à la fixation du prix des emplacements du vide grenier. Accord du Conseil.

1) COMPTE-RENDUS DES DECISIONS DU MAIRE

Néant

2) DELIBERATIONS

Vente de terrain à la SNC ENCLOS DESQUERRE (partie de la parcelle C-438)

Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée de l'entrevue qu'il a eue avec la SNC ENCLOS DESQUERRE, représentée par Monsieur Jean Michel FALCOU, qui se propose

d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée Section C, numéro 438, emprise qui permettra l'accès au futur lotissement. La partie concernée serait d'une contenance de 363 m², moyennant le prix de 30 000 euros.

Accord du Conseil.

Convention de Projet Urbain Partenarial avec la SNC ENCLOS DESQUERRE

Suite à une nouvelle étude concernant le coût des travaux d'aménagement du rond-point qui desservira le futur lotissement, une nouvelle proposition de convention de Projet Urbain Partenarial avait été soumise à la SNC ENCLOS DESQUERRE. Certaines modifications apportées par cette société ne sont pas compatibles avec la réglementation des PUP. Le Conseil demande à ce que ces rectifications soient retirées avant de délibérer à nouveau.

Convention de mise à disposition de personnel au profit du SMEA 31

M. le Maire fait part au Conseil Municipal du projet de convention avec le SMEA 31 concernant la mise à disposition du personnel communal pour l'entretien de la station d'épuration. Par souci d'économie des deniers publics, le SMEA peut bénéficier des moyens humains de la commune pour répondre aux besoins identiques que rencontrent le SMEA et la Commune. Le SMEA remboursera à la commune les charges qui pèsent sur le service au prorata du nombre d'heures effectuées par l'agent. Le Conseil, à l'unanimité des membres présents, autorise M. le Maire à signer la convention.

Adoption du rapport sur la qualité du service et du prix de l'eau. Exercice 2016.

Monsieur le Maire donne lecture du rapport sur la qualité du service et le prix de l'eau de l'exercice 2016 que nous a adressé le Syndicat Intercommunal des Eaux Tarn et Girou auquel adhère notre commune pour le service de distribution d'eau potable.

Conformément à l'article 1 du décret N°95-635 du 5 mai 1995, ce rapport doit être présenté au conseil municipal pour adoption.

Ce rapport comprend :

- Le contrat
- La qualité du service
- La valorisation des ressources
- La responsabilité sociale et environnementale
- Le rapport financier du service
- Annexes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents adopte le rapport sur la qualité du service et le prix de l'eau de l'exercice 2016.

Bail emphytéotique avec l'Office Public de L'Habitat 31

La Commune avait signé en 1991, une convention de mise à disposition de l'immeuble sis Place de la Boulangerie pour une durée de 25 ans. Au terme de cette convention, il y a lieu de conventionner à nouveau. Après une entrevue avec le Directeur de l'OPH31, Monsieur le Maire indique que l'acte pourrait prendre la forme d'un bail emphytéotique d'une durée de 20 ans. Ce bail concerne les 3 logements sociaux, sis, Place de la Boulangerie. Accord du Conseil.

Choix des entreprises pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux : Dans le cadre de l'Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée),

Les deux premiers dossiers concernent les accès de la Mairie et de la Salle Polyvalente ; les autres dossiers sont en attente de devis.

Pour la porte d'accès de la Mairie : c'est l'entreprise Kuentz de Fronton qui a été retenue (devis à 4489 euros HT) ; pour la porte d'accès de la Salle Polyvalente, c'est l'entreprise APF de Labastide St-Sernin qui a été retenue (devis à 3502 euros HT).

Réactualisation de la convention d'utilisation des locaux avec l'association Villariès-Omnisport Pétanque

L'association de Pétanque a fait une demande d'utilisation de la Palanque, en tant que permanence pour les membres de l'association, les samedis et dimanches après-midi. Mr le Maire leur rappelle qu'une convention est déjà passée avec toutes les associations de la commune pour l'utilisation de ces locaux ; il suffit que l'association de la Pétanque dépose un planning d'utilisation à la Mairie, et s'assure que leur assurance en responsabilité couvre bien un usage itératif de cette salle pour toutes les personnes concernées. Mr le maire demande que cette association se mette en accord avec les autres associations sur une éventuelle utilisation partagée. Accord du Conseil

Prix des emplacements du Vide Grenier du 8 mai 2018 : Le prix des emplacements reste inchangé par rapport à 2017 à savoir 8 euros par unité d'emplacement de 3 mètres linéaires. Les emplacements ne pourront dépasser 15 mètres linéaires.

COMPTE-RENDU DES DELEGUES

☐ Rencontre avec Mme Hélène Gayraud du PETR

Mr le Maire et Alain Barbes ont rencontré Mme Gayraud pour demande d'informations sur l'ensemble des aides et dotations que la Commune peut recevoir pour des projets communaux. Mme Gayraud leur a indiqué que le PETR peut aider les communes pour seulement 2 projets conséquents.

D'autres aides de l'ADEME, de la Région ... peuvent y être associées.

☐ Réflexion sur les projets communaux :

Sur proposition de Mr le Maire, les conseillers municipaux ont été sollicités pour participer à une réflexion des projets importants pour la commune :

- Un premier projet qui a déjà fait l'objet de réflexions et études antérieures est la réalisation d'une Chaufferie centrale au Bois qui alimenterait les bâtiments communaux afférents (Mairie, Salle Polyvalente, cantine, ancien Presbytère ...)

Ce projet s'inscrit dans une double démarche écologique et économique. En effet les études montrent une moindre consommation énergétique avec un bilan écologique favorable ; le coût de fonctionnement pourrait être réduit des 2/3 par rapport au mode de chauffage actuel.

- Le deuxième projet est la construction d'une école : deux avant-projets ont été élaborés par le CAUE 31 pour deux emplacements différents.

Le premier emplacement serait route de Vacquiers en prolongement du futur lotissement, le deuxième serait au centre du village en réaménageant l'emplacement actuel de la cantine et de la Palanque. Les coûts de construction des bâtiments seraient à peu près équivalents.

Des arguments plaident toutefois pour le centre du village : les réseaux d'eau, d'électricité, d'assainissement sont existants, la voirie et le parking sont aussi déjà en place. L'école pourrait de plus bénéficier du raccordement à la future chaufferie centrale.

Pour l'emplacement Route de Vacquiers, l'avantage serait une possibilité d'extension dans les années futures plus facile, mais tous les raccordements et la voirie ainsi que la création de piétons d'accès risquerait d'alourdir le budget de façon conséquente. Les conseillers à l'unanimité optent pour le projet du centre du village, ce qui permet aussi de conserver un lieu de vie et d'animation dans le village contrairement à une école excentrée.

□ Suite de l'Etude sur les Economies d'Energie demandée auprès du Syndicat d'électricité (SDEHG) concernant l'éclairage public:

- Pour rappel l'estimation du gain en fonction de l'arrêt de l'éclairage nocturne est la suivante : *pour 4 heures d'arrêt : gain de 4200 euros/an ; pour 5 heures : gain de 5200 euros/an.*
- Une commission municipale va être constituée (Anita Perlemoine, Hervé Saingier et Monique Heitz) pour recueillir les avis de communes qui pratiquent déjà cet arrêt de l'éclairage nocturne afin de présenter aux Villariessois l'éventualité d'un projet adapté à notre commune.

□ PEDT

Une réunion autour du projet éducatif du territoire a eu lieu au siège de la C3G, le 16 janvier dernier à laquelle ont participé MM Barbes, Boissière et Roumagnac.

Sébastien Boissière rapporte l'ordre du jour concernant la préparation d'une **Semaine Sans Ecran, ou du bon usage du numérique** pour les enfants du 10 au 17 mars 2018 ; les représentants de l'ALAE étaient présents et participeraient à ce projet. Les représentants des écoles du RPI n'étaient pas venus ; mais il est possible qu'ils puissent s'associer à cette action.

□ Réunion Tourisme de la C3G :

Alain Barbes rapporte le sujet de cette réunion concernant les chemins de randonnée des communes de la C3G ; un plan global va être élaboré, Villariès bénéficiera d'une affiche de grande dimension pour les 4 boucles pédestres du village. Un encart concernant les chemins de Villariès va être inséré dans le document « Echappées Belles ».

□ Spectacle de fin d'année 2017 du RAM : Marie-Ange Merly et Alain Barbes font part de leur admiration pour ce spectacle de grande qualité auquel ils ont assisté en décembre dernier.

☐ Relevé de vitesse des véhicules Chemin Vigne Barrade :

Un relevé de vitesse a eu lieu du 27 novembre au 4 décembre chemin Vigne Barrade : les résultats sont inquiétants sur ce chemin étroit, limité à 50km/h, avec de grandes difficultés de croisement pour les véhicules. Voici les vitesses enregistrées :

Du 27 au 29 novembre, sens : vers le Chemin de Campuno

- < 30km/h : 23.26 %
- de 31 à 50km/h : 62.12 %
- de 51 à 70km/h : 14.39 %
- de 71 à 90km/h : 0.23%

Du 30 novembre au 4 décembre, sens : vers la Route de Vacquiers

- < 30km/h : 36.58 %
- de 31 à 50km/h : 51.51 %
- de 51 à 70km/h : 11.92 %

☐ Présentation de la préparation d'un DVD sur le passage du Tour de France le 15 juillet 2017 à Villariès :

Eric LAURIOL a commencé un grand travail pour récupérer photos et vidéos afin de créer un DVD qui restera dans l'histoire de notre village ! Il nous a présenté les premiers aperçus de son travail.

La Séance levée à 23h30.

NOMS	SIGNATURE	NOM	SIGNATURE
ROUMAGNAC Léandre		DEL CARMEN Elodie	
BARBES Alain		HEITZ Monique	
BARIZZA Pascale		LAURIOL Eric	
BERTAGNA Alain		MERLY Marie-Ange	
BOISSIERE Sébastien		NOUVEL Odile	
BURET Jean-Philippe		PERLEMOINE Anita	
COURRIER Laurent		SAINGIER Hervé	
		TAUDOU Marjorie	